

ECRITURE, ERUDITION et CREATION

CULTURE MUSICALE

Rencontre avec les professeurs : mardi 08 septembre 2020 – Auditorium

- **ANALYSE :** **15h00** –Accueil des anciens élèves **16h** – Accueil des candidats
- **HISTOIRE DE LA MUSIQUE :** **15h30** –Accueil des anciens élèves **16h** – Accueil des candidats
- **CULTURE / COMMENTAIRE D'ECOUTE :** *Accueil des candidats et anciens élèves*
17h00 (de A à D), 18h00 (de E à L) 19h00 (de L à Z) *Merci de respecter l'horaire indiqué selon votre nom de famille*

ECRITURE, ORCHESTRATION ET COMPOSITION

Rencontre avec les professeurs : mercredi 09 septembre 2020 - Auditorium

- **13h30 :** élèves de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années, orchestration et composition
- **14h30 :** élèves de 1^{ère} année

Mises en loge 2019-2020 :

31 janvier 2021	1 ^{ère} année	9h-14h
07 février 2021	2 ^{ème} année	9h-15h
30 mai 2021	3 ^{ème} et 4 ^{ème} années	9h-17h
06 juin 2021	1 ^{ère} année	9h-15h
13 juin 2021	3 ^{ème} et 4 ^{ème} années	9h-18h
20 juin 2021	2 ^{ème} année	9h-16h
27 juin 2021	3 ^{ème} et 4 ^{ème} années	9h-17h

Atelier de Composition
Encadré par Vincent PAULET

Admission sur entretien le **lundi 14 septembre 2020** de 16h30 à 19h salle C1-10
(admissibilité sur dossier)

Unité d'Enseignement BASES DE L'ECRITURE

Cette unité d'enseignement s'adresse à tous les élèves ayant au moins obtenu le brevet de fin de II^{ème} cycle de formation musicale, et désireux de s'orienter soit vers un III^{ème} cycle à orientation professionnelle, soit vers un III^{ème} cycle de pratique en amateur. Il se place dans la continuité du cursus de formation musicale, et établit une passerelle indispensable vers l'analyse et l'écriture. Néanmoins, du fait de sa spécificité, il peut être suivi en même temps que les études approfondies dans les disciplines précédemment citées, de préférence au début.

Professeur

Anne SECQ-DELECROIX

Volume horaire global

35 h (1h hebdomadaire, le vendredi de 17h45 à 18h45 en salle 102, pendant 1 an). Réunion de rencontre avec le professeur le mercredi 09 septembre 2020 à 14h30 (auditorium). Début des cours le vendredi 18 septembre 2020.

Objectifs pédagogiques

- Favoriser l'écoute intérieure, l'approche sensorielle (non mathématique), et donc la véritable compréhension d'une œuvre.
- Faire acquérir une autre conception des tonalités et des modulations, prenant en compte la globalité des phrases musicales, sans dépendre de la moindre altération accidentelle ou d'une « erreur de calcul » sur un chiffrage.
- Donner des bases musicales communes à l'analyse et à l'écriture, pouvant être approfondies dans ces deux disciplines ; faire entrer l'élève dans l'univers des compositeurs, et lui donner ainsi des outils fondamentaux d'interprétation autonome, ainsi que le goût, peut-être, d'écrire lui-même de la musique.

Contenu pédagogique

A l'écrit :

- Etude des fondements de l'harmonie tonale par l'écriture : étude des accords, préparation de la dominante, réalisation de cadences à 4 voix, création d'une mélodie sur un schéma harmonique donné...
- Création d'une courte mélodie harmonisée par une basse chiffrée, à partir d'un thème ou de fragments donnés (notions de carrure, de répétition, de développement d'une phrase musicale).

A l'oral :

- Travail de l'oreille harmonique, par une lecture chantée horizontale (intervalles) et surtout verticale (accords) : prise de conscience des altérations, apprentissage de la « couleur » d'un accord et mise en relation sensorielle avec son chiffrage, transposition chantée d'un fragment mélodique simple, manipulation des degrés d'une tonalité.
- Notion de justesse chantée et apprentissage des bases de la respiration.
- Improvisation chantée ou jouée (sur instrument) sur schéma harmonique, continuation mélodique et/ou harmonique d'une phrase inachevée (de type antécédent/conséquent par exemple).
-

Validation de l'unité d'enseignement

Contrôle continu (5 contrôles écrits) + examen final (écrit et oral) en mai-juin

Conditions d'accès

Brevet de fin de II^{ème} cycle de formation musicale, ou équivalence